

- ▶ Intra-entreprise, présentiel ou distanciel
- ▶ Effectif : 1 à 8 personnes
- ▶ Horaires : 8h30 - 17h (à préciser sur la convocation)
- ▶ Durée : 2 jours

PROFIL DES PARTICIPANTS

- Managers, Chefs d'entreprise, Responsables et animateurs Sécurité, Responsables RH, membres du CSE

PRE-REQUIS

- Connaissance des bases de la réglementation française en matière de Santé Sécurité au Travail souhaitable

NB : la formation « l'essentiel de la réglementation en matière de Santé Sécurité au Travail » peut être un préalable à cette formation.

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- réaliser une évaluation des risques basée sur l'observation du travail réel
- retranscrire et hiérarchiser les risques dans un document unique
- poser les bases d'un plan d'actions pour améliorer les performances Santé Sécurité au Travail

METHODE PEDAGOGIQUE

- Alternance de théorie, de partage d'expériences et d'études de cas à partir de situations de travail réelles
- Quizz en ligne
- Remise d'un fichier Excel d'évaluation des risques pour travail intersession, et restitution de ce dernier devant la formatrice

PROFIL DE L'ANIMATRICE

- Plus de 10 ans d'expérience en tant que Responsable HSE ; formatrice et consultante IPRP depuis plus de 5 ans

CONTENU

- ▶ **Pourquoi consigner son évaluation des risques professionnels dans un document unique ?**
 - Le Document Unique : un levier de progrès pour promouvoir la culture sécurité et réduire le nombre d'accidents
 - L'obligation réglementaire
- ▶ **Préparer la démarche**
 - Impliquer les acteurs internes et externes pour une approche pluridisciplinaire
 - Définir les critères et le périmètre de l'évaluation des risques
- ▶ **Evaluer les risques**
 - Comprendre les notions de danger, de situation dangereuse et de risque
 - Se familiariser avec les grandes familles de risques professionnels
 - Evaluer les risques sur la base du travail réel
- ▶ **Transcrire et hiérarchiser les risques pour établir un plan d'actions**
 - Identifier et regrouper les risques prioritaires
 - Proposer des mesures préventives ou correctives selon les 9 Principes Généraux de Prévention
 - Prioriser et planifier les actions
- ▶ **Travail intersession (analyse de risques effectuée en entreprise)**
- ▶ **Restitution du travail intersession**
- ▶ **Faire vivre le Document Unique**
 - Suivi régulier du plan d'actions et retours d'expérience
 - Le Document Unique comme support de formation

EVALUATION DE LA FORMATION

- Attestation individuelle de fin de formation suite à la validation des compétences opérationnelles par le travail intersession et un résultat satisfaisant au QCM d'évaluation des acquis



Accessible aux personnes en situation de handicap